



## Section des agents de la Ville de Rennes du CCAS et de Rennes Métropole

Le 24 septembre 2020

**Mme Nathalie APPÉRÉ**  
**Maire de Rennes**

Mme Emmanuelle ROUSSET/élue aux ressources humaines  
M. Yannick NADESAN/adjoint à la santé et au vieillissement  
Mme Claudine PAILLARD/DSS  
Mme Régine GERARD/chargée RH/DSS  
Mme Laurence QUINAUT / DGS  
M. Johan THEURET / DGA  
M. Gildas LAERON / DRH  
Mme Annaëlle BOURVON / DRH/RS

Madame La Maire,

Notre section syndicale SUD se fait le porte-parole des agent.es de la DPAG (EHPAD EHPA SERVICE à DOMICILE)

Depuis le 13 Juillet dernier avec la signature des accords du Ségur de la santé et la sortie du décret le 19 Septembre 2020 dans la fonction publique hospitalière; les agent.es de notre collectivité après des mois d'efforts, sont à bout se sentent lésé.es et non reconnu.es après avoir tout donné pendant la période du confinement et déconfinement.

Même si ils/elles sont conscient.tes de la mise en place rapide de la prime Covid à la Ville de Rennes, l'annonce des 183 euros mensuel dans l'hospitalier met le feu aux poudres et va malheureusement accélérer notamment la fuite hémorragique des soignant.es territoriaux vers l'hospitalier;

Le décret n °2020-1152 du 19 Septembre 2020 prévoit et fixe pour les fonctionnaires, le versement d'un complément indemnitaire de 90 euros soit 24 points d'indice à partir du 1<sup>er</sup> Septembre 2020 et de 93 euros soit 25 points d'indice à compter du 1<sup>er</sup> Mars 2021, ce n'est donc pas une prime exceptionnelle mais bien du pouvoir d'achat mensuel.

Cela met le trouble dans la tête des collègues et la colère monte car pour eux/elles, ils/elles font partie de la fonction publique et ne comprennent pas cette différence.

Nous sommes tous et toutes au fait que certains métiers sont sous tension et que l'offre d'emploi est bien au-dessus de la demande donc partir ailleurs pour gagner pratiquement 200 euros de plus par mois est une évidence.

Notre section syndicale SUD vous lance un cri d'alerte et vous demande une rencontre rapidement afin d'apaiser les esprits et d'apporter des réponses concrètes en faveur d'une valorisation des salaires pour tous les agent.es en EHPAD et SERVICE à DOMICILE ainsi que des moyens humains à hauteur des besoins afin de prendre soin de nos ainé.es dans le souci de leur dignité

Dans l'attente, veuillez agréer, Madame la Maire, l'expression de nos salutations distinguées.

Pour la section syndicale SUD,

Magali Redouté.

**Section SUD Ville de Rennes, CCAS, Rennes Métropole**  
**Centre commercial Le Torigné**  
**8 Place de Torigné**  
**35200 Rennes**

Tél : 02 23 62 25 75

Courriel : [sud@rennesmetropole.fr](mailto:sud@rennesmetropole.fr)

Fax : 02 99 86 60 29

Site : [sud-ct35.org](http://sud-ct35.org)